

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Date impression
Jun-22-2018Date Revision
Jun-22-2018N° Revision
1**Section 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE /DE L'ENTREPRISE****1.1 Product identifier**

code produit **A2-UL-CL**
Nom produit **NETTOYANT**
Catégorie produit **ENCRE UV LED A2**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Opérations d'impression

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

THERMOFLAN
259 Chemin de la Cote
30120 MOLIERES CAVAILLAC

Pour plus d'information, veuillez contacter

Contact : telephone 3 3(0)4 67 81 14 41

E-mail: info@thermoflan.com

1.4 N° de téléphone d'urgence

Tel 33 (0)4 67 81 14 41

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange***Selon Réglementation (EC) No 1272/2008*

Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 3 - (H412)

2.2 Elements d'étiquetage**Mot de signal**
Danger**Mentions de danger**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Conseils de prudence

P264 - Laver soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après manipulation

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Retirez les lentilles de contact, si présentes et facile à faire. Continuer à rincer

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P280 - Porter des gants / vêtements de protection, un équipement de protection des yeux / du visage.

2.3 Autres dangers

Autres dangers

Nocif pour la vie aquatique.

Dangers généraux

Pas d'information disponible

Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

3.2 Mélanges

Composant	No. EC	-No CAS	% Poids	Classification selon Reglementation (EC) No. 1272/2008 [CLP]	REACH No.	Note
Diethylene glycol monobutyl ether	203-961-6	112-34-5	60 - 100	Eye Irrit. 2 (H319)	01-2119475104-44- xxxx	1

Note

REACH No: le(s) numéro(s) d'enregistrement peuvent ne pas être fournis car les substances sont exemptées ou pour l'instant il n'est pas nécessaire de les enregistrer sous REACH.

1. Substance avec une limite d'exposition sur le lieu de travail dans la Communauté

Texte complet H- et phrases EUH-: voir section 16

Section 4: MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseil général

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Econtact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Après le rinçage initial, retirer toutes les lentilles de contact et continuer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation (rougeur, éruption cutanée, formation de cloques), consulter un médecin.

Inhalation

Sortir la personne à l'air frais et à l'aise pour respirer. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne rien porter à la bouche d'une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin

Traiter les symptômes

Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L INCENDIE

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Produit chimique sec. Pulvérisateur d'eau. Utiliser des moyens d'extinction appropriés

aux conditions locales et à l'environnement voisin

Moyen d'extinction inapproprié
Pas d'information disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants. Peut émettre des vapeurs toxiques en cas d'incendie. Une polymérisation dangereuse peut se produire lors d'un incendie en raison de la chaleur. Les conteneurs fermés peuvent se rompre violemment.

5.3 Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome à la demande, MSHA / NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Refroidir les conteneurs / réservoirs avec de l'eau pulvérisée. Les conteneurs scellés peuvent se rompre lorsqu'ils sont chauffés.

Section 6: MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou les vapeurs. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart des flaques et des fuites

6.2 précautions pour l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut être fait en toute sécurité. Tenir à l'écart des égouts, des fossés et des voies navigables. Les autorités locales doivent être informées si des fuites significatives ne peuvent être maîtrisées.

6.3 Méthodes et produits de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement, le recueillir avec un matériau absorbant non combustible (sable, terre, terre de diatomées, vermiculite, par exemple) et placer dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale / nationale (voir section 13). Utiliser des outils anti-étincelles propres pour collecter les matériaux absorbés..

6.4 Reference à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour la sécurité de manipulation

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Assurer une ventilation adéquate.

7.2 Conditions pour la sécurité du stockage, y compris éventuelles incompatibilités

Conserver à des températures comprises entre 18 ° et 32 ° C (65 ° et 90 ° F). Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir hors de la portée des enfants. Protéger de la lumière directe du soleil. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

7.3 Utilisation finale spécifique

scenario exposition Pas d'information disponible

Methode de gestion des risques (RMM) Les informations nécessaires sont mentionnées dans cette FDDS

Section 8: CONTROLE EXPOSITION /PROTECTION PERSONNEL

8.1 Paramètres de controle

Limites d'exposition

Composant	Union Européenne
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m ³
Component	Royaume Uni
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m ³ TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m ³
Component	France
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	TWA/VME: 10 ppm indicative limit TWA/VME: 67.5 mg/m ³ indicative limit STEL/VLCT: 15 ppm indicative limit STEL/VLCT: 101.2 mg/m ³ indicative limit
Component	Allemagne
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	TWA/MAK: 67 mg/m ³ TWA/MAK: 10 ppm Peak: 15 ppm Peak: 100.5 mg/m ³ TWA/AGW: 10 ppm TWA/AGW: 67 mg/m ³
Component	Espagne
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	STEL/VLA-EC: 15 ppm STEL/VLA-EC: 101.2 mg/m ³ TWA/VLA-ED: 10 ppm TWA/VLA-ED: 67.5 mg/m ³
Component	Italie
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m ³
Component	Portugal
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	STEL/VLE-CD: 15 ppm STEL/VLE-CD: 101.2 mg/m ³ TWA/VLE-MP: 10 ppm TWA/VLE-MP: 67.5 mg/m ³
Component	PaYs Bas
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	Skin STEL: 100 mg/m ³ TWA: 50 mg/m ³
Component	Finlande
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m ³
Component	Danemark
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m ³
Component	Autriche
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	STEL/KZW: 15 ppm STEL/KZW: 101.2 mg/m ³ TWA/TMW: 10 ppm TWA/TMW: 67.5 mg/m ³
Component	Suisse
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	STEL/KZW: 15 ppm STEL/KZW: 101 mg/m ³ TWA/MAK: 10 ppm TWA/MAK: 67 mg/m ³
Component	Pologne
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	STEL/NDSch : 100 mg/m ³ TWA/NDS: 67 mg/m ³
Component	Norvège
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m ³
Component	Irlande

Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m ³
---	---

Niveau dérivé pas d'effet (DNEL)

Composant	DNEL - Dermique (Travailleurs)	DNEL - Inhalation (Travailleurs)
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	83 mg/kg (Systemique à long terme)	67.5 mg/m ³ (Systemique à long terme) 67.5 mg/m ³ (Local à long terme) 101.2 mg/m ³ (Local aigu/court terme)

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible

8.2 controles d'exposition**Mesures techniques**

Assurer un bon niveau de ventilation générale. La ventilation naturelle provient des portes, des fenêtres, etc. La ventilation contrôlée signifie que l'air est fourni ou évacué par un ventilateur électrique. Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les limites d'exposition professionnelle nationales ou d'autres valeurs équivalentes. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Equipement de protection personnelle**Protection des yeux / du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Si des éclaboussures sont susceptibles de se produire: porter un écran facial approprié. Assurez-vous que les bassins oculaires et les douches de sécurité sont proches du lieu de travail.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection imperméables (y compris bottes, gants, blouse de laboratoire, tablier ou combinaison, selon le cas) pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, porter une protection respiratoire agréée NIOSH / MSHA. La protection respiratoire doit être fournie conformément aux réglementations locales en vigueur.

Considerations d'hygiène générale

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Evitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage. Un nettoyage régulier de l'équipement, de la zone de travail et des vêtements est recommandé.

Controle exposition environnementale

Pas d'information disponible

Section 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques**

Etat physique	Liquide	Apparence	Eau - blanc
Odeur	Acrylique doux	Seuil odeur	Pas d'information disponible

Propriétés**Valeurs****Remarques • Methode**

pH		Pas de donnée disponible
Point de fusion / congélation		Pas de donnée disponible
Point/plage d'ébullition	> 149 °C / 300 °F	
Point d'éclair	> 94 °C / > 201 °F	
Taux Evaporation		Pensky Martens Closed Cup (PMCC) Pas de donnée disponible
Limites d'inflammation dans l'air		
Limite supérieure		Pas de donnée disponible
Limite inférieure		Pas de donnée disponible
Pression vapeur		Pas de donnée disponible

Densité vapeur		Pas de donnée disponible
Gravité spécifique	0.95	
Solubilité dans l'eau		Pas de donnée disponible
Solubilité dans autres solvants		Pas de donnée disponible
coefficient Partition: n-octanol/eau		Pas de donnée disponible
Temperature auto ignition		Pas de donnée disponible
temperature de décomposition		Pas de donnée disponible
Viscosité cinématique		Pas de donnée disponible
Viscosité dynamique		Pas de donnée disponible
Propriétés explosives	Pas de donnée disponible	
Propriétés oxydanges	Pas de donnée disponible	

9.2 Other information

Softening Point Pas de donnée disponible

Section 10: STABILITE ET REACTIVITE
10.1 Reactivité

Pas d'information disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales .

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en utilisation normale. Ne pas stocker longtemps à des températures supérieures à 93°C (200°F).

10.4 Conditions à éviter

Températures > 93 °C / 200 °F. Protéger de la lumière directe du soleil. Tenir à l'abri des flammes nues, surfaces chaudes et sources d'inflammation.

10.5 Matières Incompatibles

Acides forts. Bases fortes . Agents oxydants forts, agents réducteurs.

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants. Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone.

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
11.1 Informations sur effets toxicologiques**Toxicité aiguë**

Inhalation	Les données de test spécifiques pour la substance /le mélange ne sont pas disponibles.
Contact avec les yeux	Les données de test spécifiques pour la substance /le mélange ne sont pas disponibles
Contact avec la peau	Les données de test spécifiques pour la substance /le mélange ne sont pas disponibles
Ingestion	Les données de test spécifiques pour la substance /le mélange ne sont pas disponibles. Nocif en cas d'ingestion (sur la base des composants)

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange consiste en composant (s) de toxicité inconnue.

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document GHS

ATEmix (oral)	5,660.00
ATEmix (dermique)	2,700.00

Toxicité aigue inconnue

0 % du mélange se compose d'ingrédient(s) de toxicité inconnue

0 % du mélange se compose d'ingrédient(s) de toxicité orale aigue inconnue.

0 % du mélange se compose d'ingrédient(s) de toxicité dermique aigue inconnue.

0 % du mélange se compose d'ingrédient(s) de toxicité aiguë par inhalation inconnue (gaz).

0 % du mélange se compose d'ingrédient(s) de toxicité aiguë par inhalation inconnue (vapeur).

0 % du mélange se compose d'ingrédient(s) de toxicité aiguë par inhalation inconnue (poussière/brouillard).

Composant	Oral LD50
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	= 5660 mg/kg (Rat)

Composant	LD50 Dermal
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	= 2700 mg/kg (lapin)

corrosion/irritation de la peau
Lésions oculaires /irritation

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles
Provoque une grave irritation des yeux. (basé sur les composants).

Sensibilisation
Effets mutagènes
Effets cancérogènes
Effets sur la reproduction

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.

STOT – simple exposition
STOT – exposition répétée
Dangers d'aspiration

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles..

Section 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (basé sur les composants).

Toxicité inconnue pour le milieu aquatique

0 % du mélange se compose d'ingrédient(s) présentant des dangers inconnus pour le milieu aquatique.

Composant	Algue / plantes aquatiques
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	> 100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50

Composant	Poisson
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static

Composant	Crustacée
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Pas d'information disponible.

-

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Resultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets contraires

Pas d'information disponible.

Section 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produit non utilisé Contenir et éliminer les déchets conformément à la réglementation locale.

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être envoyés sur un site de traitement des déchets agréé pour recyclage ou élimination.

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé
Encre d'imprimerie**ICAO / IATA / IMDG / IMO**

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé
Encre d'imprimere

Section 15: INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations / législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance/au**Union Européenne****Inventaire international**

Pour plus d'informations, contacter : fabricant / importateur / distributeur / utilisateur précédent

15.2 Evaluation sécurité chimique

Pas d'information disponible.

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

légende des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Texte complet des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

-

Legende - Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (pondéré dans le temps)
STEL	STEL (limite exposition à court terme)
Ceiling	Valeur limite Maximum

Date révision Jun-22-2018

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (EC) No. 1907/2006

Avertissement

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes et correspondent à nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement conçues à titre de conseils pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination sûrs et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

FIN DE LA FICHE DE SECURITE

*Les indications ci-dessus sont une traduction du document original en anglais fourni par le fabricant .
Elles ne sauraient engager la responsabilité de Thermoflan*